

École de Grand-Pré

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école de la Récolte définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);

- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

(LIP, article 209.2);

- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

(LIP, articles 209.2 et 459.3).

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Samares et au projet éducatif de l'école.

Général : mission

À l'école de la Récolte, l'ensemble du personnel s'engage à évoluer et à apprendre ensemble pour l'épanouissement et le développement du plein potentiel de l'élève.

Vision et valeurs : vision

L'école de la Récolte vise à offrir un environnement familial et communautaire qui réponde au style d'apprenant de chacun des élèves, afin que ceux-ci deviennent des citoyens responsables et engagés.

Vision et valeurs : valeurs

Inclusion: viser à construire une société où la diversité est valorisée, où chacun est traité avec dignité et où chacun a la possibilité de réaliser son plein potentiel. Cela implique de promouvoir l'égalité des chances et de favoriser la participation active de tous les élèves de l'école.

Collaboration: travailler ensemble de manière concertée pour atteindre un objectif commun. La collaboration efficace peut conduire à des résultats plus innovants, à une meilleure efficacité dans l'accomplissement des tâches et à des relations interpersonnelles renforcées.

Innovation: c'est le processus de création qui vise à répondre aux besoins changeants des apprenants, à améliorer la qualité de l'éducation, à favoriser l'équité et l'inclusion et à préparer les individus à réussir dans un monde en évolution rapide. L'innovation résulte de la collaboration entre les individus. La pédagogie active, l'apprentissage par projets, l'apprentissage différencié sont des exemples d'innovation en éducation.

Autodétermination: c'est le droit fondamental et la capacité d'une personne à prendre des décisions et à exercer un contrôle sur sa propre vie, en fonction de ses propres valeurs, préférences, objectifs et besoins. C'est la capacité de définir ses propres objectifs, de faire des choix significatifs et de prendre des mesures pour les réaliser, tout en respectant les droits et les intérêts des autres.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école de la Récolte se démarque par l'implantation du nouveau service alternatif au secteur public depuis le mois de septembre 2023. Située dans la municipalité de Saint-Jacques dans la MRC de Montcalm.

Les secteurs de la MRC de Montcalm regorge d'entreprises agricoles aux produits et aux cultures diversifiées. En effet, plus de 60% du territoire est en zone agricole, ce qui en fait une zone active et prospère du Québec. Les familles vivant dans ce secteur ont aussi accès à une richesse en matière d'organismes et d'initiatives en lien à l'éducation. L'organisme à but non lucratif, *Réussite éducative Montcalm*, offre de multiples services à la communauté tout en visant la promotion de la réussite éducative et du bien-être des élèves de la région. De plus, des initiatives telles que la *Grappe éducative Montcalm*, ainsi que le *Lab innovant* font aussi partie des regroupements qui font la différence en éducation dans la région. Ils ont pour but d'augmenter le taux de diplomation dans la MRC de Montcalm. La diversité des milieux éducatifs, ainsi que la mise en place de services alternatifs, sont de bon moyens d'offrir un parcours différencié aux élèves afin d'aider à contribuer à l'augmentation du taux de diplomation dans la région.

En 2021, parmi la population de 57 465 Habitants de la MRC, 13 428 jeunes de moins de 20 ans y résident. On y compte 16 855 familles et 9580 familles ayant au moins un enfant à la maison, dont 2875 familles monoparentales. Le moyenne de naissance par année est de 748 (entre 2016 et 2021).

Caractéristiques des familles et de la population (i) :

Pour l'école de la Récolte :

Indice de milieu socioéconomique (IMSE) (1) : 9

Indice et celui du seuil de faible revenu (SRF)(2) : 7

Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 le plus défavorisé (i).

Revenu médian :

École alternative de la récolte :

- **MRC** : en 2020, dans la MRC de Montcalm, le revenu médian des familles de recensement est de 65 000\$.
- **Municipalité** : 2020, le revenu médian des familles de recensement pour la municipalité de Saint-Jacques est de 77 5004 (famille composée d'un couple : 81 000\$ et famille monoparentale : 56 800\$).
- 2,2% de la population totale vit sur le seuil de faible revenu.
- 39,3 % de la population de 15 ans et plus ont un revenu après impôt inférieur à 20 000\$.

Scolarité de la population :

- 20,6 % sont sans diplôme, certificat ou grade.
- 21 % ont un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- 58,4% ont un diplôme, certificat ou grades d'études postsecondaires

(1) IMSE : est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (cette variable représente les deux tiers du poids de l'indice) et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (cette variable représente le tiers du poids de l'indice).

(2) SFR : correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de revenu est défini comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine. grande agglomération, etc.).

i. Source : <https://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indices-de-defavorisation/>

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école de la Récolte compte 24 élèves fréquentant deux classes régulières de la 1^{re} à la 5^e année, ainsi qu'un groupe de service d'arrêt temporaire (SAT) et un groupe de répit accueillant entre 5 à 14 élèves en séjour temporaire. L'école de la Récolte dessert les élèves de la MRC de Montcalm et accueille cette année des familles provenant des 10 municipalités de cette MRC. L'ouverture à l'accueil des élèves hors territoire nous permet également d'accueillir un élève du secteur de Rawdon. L'école de la Récolte est située sur le territoire de la MRC de Montcalm. Elle dessert toutes les municipalités et les villages de cette MRC.

Composition de l'équipe-école

Personnel enseignant:

- 2 enseignantes du primaire
- 3 enseignantes et enseignants spécialistes (anglais, musique et éducation physique)

Personnel de de soutien:

- 1 technicienne en éducation spécialisé
- 2 PEH
- 1 concierge
- 1 secrétaire (50%)

Personnel de la direction :

- 1 direction (40%)

Nous empruntons le service de garde l'école de Saint-Louis de France pour offrir aux parents.

Personnel de soutien :

- Technicienne en service de garde
- 2 éducatrices en service de garde

SAT/RÉPIT

- 4 techniciens en éducation spécialisé
- 1 orthopédagogue
- 2 psychoéducateurs

Organisation scolaire en 2023-2024

- 1 classe 1^e/2^e année : 10 élèves
- 1 classe 3^e/4^e et 5^e année : 14 élèves
- 1 local pour le répit : 14 élèves
- 1 local pour la SAT: 5 élèves

Forces et vulnérabilités

Forces:

- Inclusion, ouverture à la différence, climat de non jugement
- Valeurs d'humanisme, d'autosuffisance alimentaire, de développement durable
- Collaboration des parents, implication dans les apprentissages de leur(s) enfants(s) , évaluation tripartite
- Démocratie bien installée au sein de l'école
- Apprentissage par projets, selon les intérêts des élèves, autodétermination valorisée
- Formation d'une véritable communauté d'entraide et de partage par les parents des élèves fréquentant notre école
- L'apport des organismes communautaires dans la MRC de Montcalm

Vulnérabilités:

- An un de l'implantation de l'école alternative
- Mise en place de l'implication parentale obligatoire selon les types d'accompagnement possible
- Communication des apprentissages aux parents
- Intégration de l'autoévaluation par l'élève et de l'évaluation par le parent
- Instabilité du personnel
- Continuité du secondaire alternatif pas encore développé
- Le manque de transport pour les élèves fréquentant notre école

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La progression de tous les élèves

Orientation : Augmenter les compétences en français et en mathématique

Objectif : Assurer un taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4e année du primaire, de 80 % d'ici juin 2027.

Enjeu : La progression de tous les élèves

Orientation : Augmenter les compétences en français et en mathématique

Objectif : Assurer un taux de réussite à l'épreuve obligatoire de mathématique, 6e année du primaire, de 80 % d'ici juin 2027.

Enjeu : Un milieu sain et sécurisant

Orientation : Assurer le bien-être de tous les élèves

Objectif : Diminuer le nombre d'événements liés à de la violence ou à de l'intimidation de 25 % d'ici juin 2027.

Enjeu : Un milieu sain et sécurisant

Orientation : Assurer le bien-être de tous les élèves

Objectif : Augmenter le nombre de minutes d'activité physique par jour pour tous les élèves de 5 % d'ici juin 2027.